



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de LUBIN (Georges), « Note sur les domiciles parisiens de George Sand pendant la période 1852-1853 », *Correspondance*, Tome XI, *Avril 1852 – juin 1853*, SAND (George), p. 765-766

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08461-7.p.0787](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08461-7.p.0787)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2013. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE  
SUR LES DOMICILES PARISIENS  
DE GEORGE SAND  
PENDANT LA PÉRIODE  
1852-1853

1852-1853 — 3, rue Racine.

George Sand n'a toujours pas de domicile attitré à Paris lorsqu'elle vient, en coup de vent, assister à une représentation de *Claudie* au milieu de janvier 1851. Elle campe au 3, rue Racine, chez Manceau, qui va loger ailleurs (cf. lettre n<sup>o</sup> 4751). Il occupe au 4<sup>e</sup> étage à gauche un appartement lambrissé qui porte le n<sup>o</sup> 11, et se compose de : sur la rue, un atelier, une petite pièce aussi à l'usage d'atelier; sur la cour, une pièce à feu, cuisine et lieux d'aisances, couloir au milieu. Le loyer est de 500 f.

La maison, qui existe encore, est en moellons et a sept croisées de face sur la rue. Le propriétaire d'alors : un rentier, Dominique Auguste Chardon, qui habite lui-même la maison, où son fils, imprimeur en taille-douce, a également un appartement (et probablement son atelier dans la cour, couverte).

Sur le cadastre de 1832, le nom du locataire est orthographié « Mansot, artiste-graveur ».

Lorsque G. S. revient en mai 1851, elle se loge dans les mêmes conditions, mais c'est très probablement alors qu'elle retient l'appartement n<sup>o</sup> 7, au second étage à gauche, où nous la verrons s'installer en novembre (cf. lettre n<sup>o</sup> 5127).

Ce logement comporte, sur la rue, une pièce à feu, sur la cour petite salle à manger avec poêle, cuisine et lieux d'aisances, couloir au milieu. Le loyer de 400 f. au début sera porté plus tard à 500 f. On voit que c'était une installation modeste et plutôt exigüe; on devine ce qu'en pensait Maurice, en lisant ces mots de sa mère : « Nous y serons très

bien tous les deux, quoi que tu en dises. » (lettre n<sup>o</sup> 5127)  
G. S. monte d'ailleurs souvent deux étages pour aller travailler chez Manceau, et cette combinaison lui permet d'échapper aux visites importunes. Elle sera fidèle pendant près de treize ans à cet immeuble, où nous la verrons, en 1861, prendre un autre appartement.  
Ces renseignements sont tirés des Archives de la Seine (DQ 18-316).